



Wc bouchés et problème d'évacuation découverts

Par amehrez

Bonjour,

Après notre emménagement de 2 jours dans Notre maison achetée on a eu un problème de WC bouché et un problème d'écoulement d'eau des lavabos, j'ai fait venir un expert qui a trouvé un bouchon à plus de 23m et il m'a confirmé que la canalisation n'est pas bien faite et qui n'est pas en normes.

En contactant le propriétaire, il m'a assuré qu'il n'y a pas de souci de canalisation et que j'ai pas de bol pour le bouchon, je ne suis pas convaincue.

J'ai contacté le notaire qui m'a fait la vente pour vérifier les documents que les vendeurs lui ont donné, il y avait le rapport de eau et force qui mentionne le raccordement au réseau public et il y avait plein de choses non conformes.

Mes questions sont les suivantes:

- 1- Est ce qu'il y a une obligation des vendeurs de fournir un diagnostic d'assainissement lors de la vente
- 2- le rapport de eau et force mentionne qu'il y a une seule regard qui regroupe les eaux usées et pluviales et je me suis rendue compte que après ce problème et mes recherches sur internet que ce n'est pas conforme et donc je veux savoir quels sont les démarches à faire dans ce cas vis à vis du vendeur et du notaire même qui n'a pas remarqué cela
- 3- j'ai fait venir un plombier qui a essayé tout et finalement le camion de débouchage et ça m'a coûté 2000?, qui prendra en charge ça

Merci pour vos réponses,